

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU CIQ « ARC DE MEYRAN »
Le 05-03-2013
Au collège Arc de Meyran

ooooo

Accueil :

Présents :

Les Elus :

- Madame Danielle SANTAMARIA - en charge des relations avec les CIQ de la communauté du Pays d'Aix,
- Monsieur Jacques GARCON – maire des facultés
- Monsieur Henri MATAS - maire du Val St André – absent excusé
- Monsieur Stéphane Paoli, responsable de la circulation – absent excusé à la dernière minute

Les invités : les représentants des CIQ voisins :

- CIQ mieux vivre ensemble

Le bureau

- JP PILLARD – Président
- M DELAIRE – Secrétaire
- C.SIMON – Responsable Espace Verts
- A.CIATTONI – Responsable Espace Verts

- F. JARROU – Vice-Président - absent excusé
- P. LACHENY – Trésorier – absent
- S. MOUTHON- conseil en matière juridique – absente excusée

Les Adhérents : 25

1. Approbation du PV de la dernière assemblée générale – 22-01-2012 –

- ✓ Le PV a été approuvé à l'unanimité par les adhérents présents ou représentés

2. Le bureau

a. Modification du Bureau

Prise acte de la démission de Monsieur Pierrot LACHENY de son poste de trésorier

Proposition de nomination de Madame Mireille DELAIRE au poste de trésorier, cumulant ainsi les fonctions de secrétaire et de trésorière.

✓ **Vote « oui » des adhérents présents ou représentés à l'unanimité**

b. Nomination de nouveaux administrateurs

Proposition de Nomination aux postes d'administrateurs :

Madame Stéphanie PALOT - Espaces verts
Monsieur Rodolphe BRUNNER – service des sports.

✓ **Vote « oui » des adhérents présents ou représentés à l'unanimité**

Composition du bureau :

Président
Jean Pierre PILLARD

Vice Président
Frédéric JARROU

Secrétaire/Trésorière
Mireille DELAIRE

Conseil en matière juridique
Sophie MOUTHON

Responsable des espaces Verts
Claude SIMON
Augustin CIATTONI
Stéphanie PALOT

Responsable des relations avec les services des Sports
Rodolphe BRUNNER

c. Habilitation pour signature de conventions avec la Mairie

Il est demandé aux adhérents d'habiliter le Conseil d'Administration de l'association, dont le président est Jean Pierre PILLARD, à signer, après études, deux conventions avec la Mairie.

Ces conventions ont pour but de formaliser les décisions prises par Madame Maryse Joissains en accord avec nos demandes, à savoir :

1. Les forains

Libération **définitive** du parking des sports et déplacement des caravanes sur un autre terrain situé sur la Zone de la Pioline.

2. Terrain de Rugby

Utilisation du terrain dans le cadre unique des entraînements.

Fermeture automatisée et créneaux horaires définis par la convention

Construction d'un mur antibruit végétalisé

✓ *Vote « oui » des adhérents présents ou représenté à l'unanimité*

3. Présentation des comptes

Le bilan de l'année 2012 et le prévisionnel 2013 ont été approuvés par les adhérents présents ou représentés à l'unanimité.

4. Points sur les actions réussies en 2012 et début 2013

▪ L'environnement

Mise en valeur des bords de l'Arc

- Obtention d'un budget de 150 000€
- Réparation de la cascade de la Priée

Monsieur GARCON nous a indiqué que ce programme se ferait en 2013.

Une visite des bords de l'arc est prévue avec Monsieur GARCON et Mlle ROUDEN. La date n'est pas encore retenue, ceux qui le souhaiteront pourront y participer, 5 à 6 personnes seraient intéressées.

Une information sera donnée.

▪ Occupation des parkings par les forains

- Engagement de la Mairie à libérer les parkings, un terrain leur sera dédié à la Pioline (signature d'une convention avec notre Maire Maryse Joissains).

▪ Terrain de rugby – nuisances sonores

- Fermeture automatisée du terrain et utilisation seulement pour les entraînements dans une cadre horaire bien défini
- Construction d'un mur anti-bruit végétalisé (signature d'une convention avec notre Maire Maryse Joissains)

▪ Création de parking derrière le lycée

- Engagement de la Mairie pour aménager le terrain afin d'éviter les squats. Ce parking sera réservé aux collégiens et lycéens.

Les squats se renouvellent assez souvent, c'est un problème pas simple à traiter. Lorsque les procédures d'expulsion sont mises actions et que la décision de justice est effective, d'autres caravanes viennent immédiatement prendre leur place.

- Terrain sous le viaduc
 - Plus aucune affectation n'est prévue sur ce terrain.

Tous ces points ont fait l'objet d'une attention particulière de Mme le Maire lors de la visite de notre quartier du 16-02-2013.

- La sécurité des biens et des personnes :
 - Aménagement du trottoir devant la résidence Villa Pauline pour libérer la piste cyclable
 - Aménagement autour de la Poste facilitant le débouché des véhicules provenant du collège Arc de Meyran

Ces aménagements sont bien mais insuffisants, la piste cyclable est trop souvent occupée par les voitures en stationnement.

Le stationnement est un réel problème dans le quartier, la police municipale ne verbalise pas assez les contrevenants. Action à mener vis-à-vis de la PM et PN.

- Éclairage public chemin de la cible (une partie a été réalisée, reste à obtenir le complément)
- Présence policière

Les actions de la police sont jugées insuffisantes, notamment du côté du collège et rue de la cible.

Excès de vitesse pas contrôlé sur l'avenue de l'arc de Meyran

Rond-point du collège non respecté et d'ailleurs pas signalé en tant que tel.

Il est a noté que l'emplacement de l'arrêt du bus (à côté du Krypton) a été oublié.... Le bus stationne directement sur la chaussée, obligeant les voitures à se déporter sur la voie de gauche.

- Site internet du CIQ
[http : //www.ciq-arc-de-meyran.org](http://www.ciq-arc-de-meyran.org)
 - Statistique de consultation
 - Février 2012 à février 2013 : 975 visiteurs soit 75/mois
 - Pointe des visites sur les mois de février et septembre (moyenne 120)

Le site satisfait l'ensemble des adhérents. Aucune observation particulière n'a été faite.

5. Point sur les actions en cours

- Le PLU devrait être signé courant de l'année 2013 – une réunion salle Carnot au palais des congrès est prévue le 08-03 à 18H30
- Projets de constructions publiques (dojo, clinique des sports, tribune de foot et gymnase du collège)

Le plan du Gymnase sera diffusé

- Espaces verts et entretien de la voirie (un effort particulier sera demandé à la Mairie pour le début du printemps)
- Protection des piétons et des cyclistes entrée et sortie du centre sportif

Un courrier concernant ce point sera transmis à Monsieur GARCON

- Mise en place d'un stop à la sortie de la place Becherel -demande faite
- Modification du rond-point de l'Arc de Meyran/chemin de la cible. Les travaux réalisés récemment sur ce rond-point ne concernaient que le gaz)
- Fibre optique
 - le déploiement de la fibre optique sur la zone de l'Arc de Meyran est prévu pour octobre 2013. Les immeubles seront câblés d'abord et les villas ultérieurement dans un délai qui ne nous est pas encore connu.
- Risques Majeurs
 - 5 personnes adhérents et/ou membres du CIQ sont invitées par Mr Beteille, directeur du barrage de Bimont à une visite technique du barrage pour mieux appréhender les risques de rupture.

Plusieurs personnes souhaitent faire partie de la visite : Mr LEON/ Mr FOUQUE/ Mr PILLARD/ MR POLETTI/ Mme COURRANCE/ Mme DELAIRE/ Marie la fleuriste

Une organisation sera mise en place.

- BNHS
 - Projet de passage avenue de l'Arc de Meyran ?

Rien n'est encore décidé au niveau de la Mairie concernant le BNHS

- La poste (proximité Villa Pauline)
 - Demande faite pour un élargissement du service « client » afin de limiter les déplacements à la Poste du Val St André – actuellement seules certaines opérations courantes sont possibles.

6. Convivialité et manifestations festives

Le Pique-nique au bord de l'arc du 15 juin 2012 a été une manifestation réussie.

Il est proposé de la renouveler en 2013, la date envisagée est le **dimanche 2 juin 2013.**

Monsieur Jean-Pierre Pillard
Président



Madame Mireille Delaire
Secrétaire/Trésorière

